



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Avis de Soutenance

Madame Carole THUEUX

Droit Privé

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

L'entrepreneur individuel en difficulté

dirigés par Monsieur MAXENCE LAUGIER

Soutenance prévue le **mardi 10 décembre 2024** à 14h30

Lieu : Faculté de Droit Rue d'Esquerchin 59500 Douai

Salle : des Actes

Composition du jury proposé

M. MAXENCE LAUGIER	Université d'Artois	Directeur de thèse
Mme VERONIQUE BOURGNINAUD	Université de Lille	Rapporteuse
Mme CHRISTINE LEBEL	Université de Franche Comté	Rapporteuse
M. FREDERIC VAUVILLE	Université de Lille	Examineur
M. DENIS VOINOT	Université de Lille	Examineur

Résumé :

Actuellement, on constate que les difficultés des entrepreneurs individuels tiennent souvent aux accidents de la vie (maladie, divorce...) là où les difficultés des sociétés tiennent souvent à une sous-capitalisation. Les lois récentes ont accru la protection de l'entrepreneur individuel car les difficultés ont un retentissement personnel fort et un impact immédiat sur la famille. La thèse s'interrogera sur l'opportunité d'un tel choix législatif, dans un contexte où les partenaires de l'entrepreneur individuel sont aussi de petites entreprises, plus sujettes que les autres au risque de faillite en cascade. La thèse se propose donc de cerner le régime spécifique de l'entrepreneur individuel en difficulté par rapport à celui de la personne morale en difficulté.